

Le massif des Vosges face à un cas de « ré-ensauvagement » par le cerf : analyse de l'influence des facteurs sociaux (professionnels et culturels) sur les représentations et qualifications attribuées au cerf, à la forêt et aux activités des hommes

Frédéric Guyon

Volume 18, numéro 3, décembre 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1065320ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Guyon, F. (2018). Le massif des Vosges face à un cas de « ré-ensauvagement » par le cerf : analyse de l'influence des facteurs sociaux (professionnels et culturels) sur les représentations et qualifications attribuées au cerf, à la forêt et aux activités des hommes. *VertigO*, 18(3).

Résumé de l'article

L'augmentation démographique du cerf sur le massif des Vosges induit aujourd'hui une situation qui selon les acteurs n'a encore jamais été atteinte. Le retour de l'animal, perçu comme un ré-ensauvagement du territoire, fait naître des oppositions quant à l'usage des ressources forestières et agricoles. Aujourd'hui l'ampleur des compétitions entre des usages concurrentiels de l'environnement est grande. Une enquête par questionnaire, auprès des usagers du massif des Vosges (Est de la France), nous renseigne sur les valeurs et représentations mobilisées. Si la définition des valeurs attribuées par les acteurs à l'espace forestier et au cerf semble individuelle, cette dernière est liée à la trajectoire de l'individu, c'est-à-dire à ses groupes d'appartenance, dont sa profession et son statut dans une organisation de type association, syndicat, entreprise publique. Ainsi, le statut apparaît comme ayant une influence majeure.

Tous droits réservés © Université du Québec à Montréal et Éditions en environnement VertigO, 2018



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Le massif des Vosges face à un cas de « ré-ensauvagement » par le cerf : analyse de l'influence des facteurs sociaux (professionnels et culturels) sur les représentations et qualifications attribuées au cerf, à la forêt et aux activités des hommes

Frédéric Guyon

Constat d'un état de tension sociale

- 1 L'augmentation démographique du cerf sur le massif des Vosges induit aujourd'hui une situation qui selon les acteurs n'a encore jamais été atteinte : tensions, incompréhensions, conflits entre les usagers (chasseur, randonneur, forestier, touristes, autochtone, etc.), et conflits opposant les usagers et les propriétaires et/ou gestionnaire d'espaces naturels. La presse quotidienne régionale relate ce contexte. Ainsi, le journal L'Alsace affiche sur une page complète, un « Qui veut la peau du cerf en Alsace ? »¹, « Strasbourg : chasseurs et écolos ensemble pour protéger le cerf des Vosges »². Un reportage du journal de 20 h de France 2, titre : « Environnement : la forêt menacée par les bêtes sauvages »³. En d'autres termes, il y a divergence de points de vue entre ceux qui voient ce développement comme le signe positif du retour de la nature, une opportunité et ceux qui le considèrent comme un risque pour leur activité. Dans ce dernier cas, l'animal peut même être perçu comme une menace, « un nuisible » engendrant des pertes économiques ou de biodiversité. Cette situation révèle une réflexion sur la place du cerf dans les forêts françaises et européennes, mais surtout met en avant la question du rapport à l'environnement. En

trame de fond des oppositions se cachent diverses évolutions de l'espace et de ses usages, mais aussi le statut de l'animal en général et du sauvage en particulier. Ainsi, les gestionnaires des espaces se confrontent dans un contexte de transformation des cadres réglementaires et administratifs (Torre et Kirat, 2013), mais également sociaux et symboliques, car l'espace forestier devenu multifonctionnel accueille dorénavant différents acteurs qui revendiquent une place dans le débat (Perrier-Cornet, 2002). Cela nous permet de nous interroger sur les enjeux et les paradoxes d'une nouvelle culture du sauvage (Dalla Bernardina, 2012 ; Ginelli, 2017).

- 2 Au-delà des deux familles d'acteurs les plus médiatiques que sont les chasseurs et les forestiers, nous cherchons à connaître l'opinion des divers usagers des espaces forestiers. Pour mieux comprendre les interactions du cerf et des activités humaines, nous réfléchissons à la question de l'usage et de la fonction de « l'espace naturel » (lieu de production versus lieu « sauvage », rationalité versus esthétisme, etc.). C'est un espace symbolique, une « réserve habitée par de puissants supports projectifs... [comme la forêt et le cerf] « un monde fictionnel, encore régi par le principe de plaisir, qui conserve toute l'incertitude des origines » (Dalla Bernardina, 2004, p. 79). Ici, le cerf devient l'objet de focalisation des acteurs. L'enjeu de cette étude est de montrer que les pratiques corrélées autour du rapport à un territoire forestier se traduisent par des manières plurielles de le percevoir et de l'apprécier. Cela signifie que les usagers expriment des fonctions et des attitudes, différenciées ou similaires, vis-à-vis des milieux et des éléments qui les composent.
- 3 D'un point de vue méthodologique, pour objectiver le rapport d'un homme à son espace, il faut analyser les relations entre les trois pôles principaux que sont l'acteur (sa trajectoire, ses propriétés, ses représentations et valeurs, sa profession), son espace et les pratiques qu'il y réalise (Descola, 1996 ; Lahire, 2002). La pluralité des références et des ressources sociales, culturelles, professionnelles, économiques et topographiques apparaît comme un facteur de différenciation. Les façons d'être et de faire expriment des modalités multiples qui peuvent être concurrentes. Les acteurs développent des interprétations sémantiques distinctes et le conflit représente une forme d'expression de ces aspirations différenciées. Les divergences qui apparaissent au niveau des schèmes de perception, d'appréciation et d'actions (Bourdieu, 1979) vont engendrer des rivalités autour de l'enjeu de la définition et de l'usage légitime de l'espace et de ses objets (faune, flore, paysage, etc.) (Schütz, 2004). Deux éléments sont au fondement des antagonismes, à savoir l'existence de qualités communes et l'appartenance à un seul contexte social commun (Simmel, 1995). Le conflit permet ainsi à l'individu de prendre position dans le débat, mais également de s'accorder avec d'autres groupes sur des valeurs partagées. Il est nécessaire d'établir les multiples manières de s'approprier un bien et une pratique et de les mettre en relation avec les conditions de vie desquelles sont issus les agents. Nous cherchons à savoir si la qualification attribuée au cerf, à la forêt et aux actions des hommes dépend principalement de la fonction professionnelle et/ou administrative exercée (donc l'appartenance à un groupe spécifique, à une organisation type association) ou si d'autres facteurs sociaux (origine géographique, trajectoire sociale, pratiques et loisirs de nature, cursus et diplôme, etc.) sont influents.
- 4 Après avoir précisé la méthodologie et le cadre d'analyse, nous montrerons l'importance de l'évolution du statut des espaces naturels, mais également des animaux « sauvages », ainsi que l'influence de la nouvelle gestion territoriale multifonctionnelle⁴. Enfin, nous terminerons par la mise en lumière des valeurs exprimées par les acteurs appartenant

aux différents univers (chasse, agriculture, administratif, protection de la nature, foresterie, élus, propriétaires, loisirs et tourisme)⁵.

La méthodologie déployée

- 5 Dans ce contexte, comprendre la manière dont l'individu regarde et use l'espace qualifié de « naturel », « sauvage », « forestier » est possible grâce à l'analyse des cultures de référence. Si toutes les méthodes d'enquête permettent d'évaluer une valeur d'usage/ sociale (bois, chasse, tourisme, etc.), seules les méthodes des préférences déclarées permettent d'évaluer des valeurs de non-usage (satisfaction de savoir qu'un bien ou une situation existe, valeur d'existence, patrimoine, culture). Ces méthodes qui se situent dans le contexte des « réponses déclarées » (Lee-Gosselin, 1995) sont utilisées « en vue de mieux comprendre les préférences et les comportements face à toutes modifications de l'univers de choix auxquels les individus sont confrontés » (Pons, 2011, p. 10). Dans notre étude sociologique, c'est bien le développement du cerf et ses conséquences, mais également la multifonctionnalité nouvelle ainsi que le processus de « naturalisation » des espaces forestiers qui sont facteurs de changement. Au moment de la décision et dans notre cas de l'argumentation d'une situation, les individus suivent une logique de satisfaction optimale. Ainsi ce sont ces arbitrages qui nous intéressent, car les enquêtés vont porter leur attention sur les attributs (variables), auxquels ils prêtent la plus grande importance pour la satisfaction de leurs intérêts. Les préférences sont fonction de la satisfaction ou de l'utilité que lui procurent les scénarios (par ex. : changement de gestion forestière, augmentation des tirs de cervidés, création de zones de quiétude pour le gibier, etc.). Les niveaux d'attributs représentent les valeurs prises par les variables. Les questions de l'utilité et du coût sont donc sous-jacentes (Simon, 1983).
- 6 La méthode d'évaluation des usages et des représentations est opportune pour traiter les problèmes de gestion publique, pour lesquels l'observation des comportements des agents doit se passer des signaux usuels fournis directement ou indirectement par le marché (valeur économique). Il devient alors possible de mettre en avant non seulement la valeur d'usage observée (CA, coûts, dépenses, investissements, subventions, etc.), mais aussi celle de non-usage (dimension symbolique). La valeur est le produit d'une culture, une perception individuelle liée au vécu, aux expériences socialisatrices, aux professions et appartenances. Elle est une représentation accordée à une chose, un espace, une personne, une activité. L'étude présentée ici, montre quelle est l'utilisation souhaitée et/ ou réalisée, mais aussi quels sont les représentations, les valeurs, les capitaux valorisés et leurs origines. Cela permet une mise en lumière des différentes définitions de l'environnement, ici le territoire forestier et sa proximité.
- 7 L'échantillon se compose des usagers de la forêt du Massif des Vosges concernés par la présence du cerf, à savoir : le champ de la sylviculture (propriétaires publics et privés, gestionnaires privés et publics, exploitants forestiers et scieurs, nommés filière bois), celui de la cynégétique (détenteurs de permis ; acteurs institutionnels), celui de la défense de l'environnement (associations), celui du tourisme (acteurs du tourisme d'observation ; institutionnels, associations de pratiques sportives de nature), celui de l'agriculture (exploitants), celui des élus. L'objet de recherche rend de fait impossible la constitution au préalable d'un échantillon représentatif des 8 familles d'acteurs concernés, le traitement des résultats est donc réalisé essentiellement en ligne, famille par famille, afin de comparer les valeurs de façon relative⁶.

- 8 Les 80 variables du questionnaire sont ordonnées en huit rubriques, cernant ainsi la problématique : la forêt, le cerf, la gestion forestière, l'homme et la nature, l'homme et la chasse, le conflit, des questions spécifiques à la fonction assurée par l'acteur et enfin les caractéristiques du répondant. Ainsi les préférences des usagers sont testées par des attributs (variables) qui peuvent prendre différentes modalités qualitatives ou quantitatives (notes sur une échelle de valeurs). De même, nous réalisons une analyse lexicale relative à certains termes (forêt, cerf, espace naturel). L'analyse des schèmes de perception et d'appréciation passe par la mise en avant de variables qui renseignent l'individu sur ses choix, des déclarations, des qualifications, ses appartenances, son parcours.
- 9 Deux modes de diffusion sont mobilisés, principalement en ligne, mais aussi en papier. Aux invitations envoyées par l'intermédiaire des adresses courriel, s'ajoute un accès au questionnaire en ligne « public » pour les organisations ne souhaitant pas communiquer les adresses de leurs adhérents et de leur réseau (CRPF, FDC 67, etc.). Ce dernier est ainsi ouvert à tout usager du massif. Précisons ici que le gestionnaire public (ONF) n'a pas souhaité participer à l'enquête pour des raisons politiques : la parole des agents de terrain n'étant pas considérée comme « représentative de la parole de l'institution »⁷ ONF⁸ selon eux.
- 10 Au total, 1403 questionnaires complets sont analysés dans cette étude (soit 43 % des 3298 questionnaires débutés), par l'intermédiaire d'un logiciel de traitement statistique. Si l'analyse débute par un tri à plat, se succèdent ensuite les tris croisés, les analyses multivariées et les analyses factorielles (Analyse composante principale et Analyse factorielle des correspondances). L'analyse multivariée nous permet de tester la corrélation entre deux attributs (les tris croisés présentés ici sont ceux où la relation est très significative) et l'AFC permet de faire le lien entre un groupe d'attributs dans l'objectif de faire apparaître des profils singuliers. Il s'agit d'une représentation graphique construite autour de facteurs.
- 11 La grille de lecture des résultats reprendra les quatre thématiques qui permettent ainsi de manière pragmatique, de caractériser l'état de la naturalité (Barraud et Périgord, 2013) : les espèces emblématiques, la rhétorique esthétique et la nature antidote, la place de l'humanité et enfin la promotion de la naturalité.

Axiomatique et cadre d'analyse

La question de l'espace

- 12 Dans l'étude du rapport entre l'homme et la nature, il est illusoire d'opposer « les pratiques concrètes d'usage de la nature et le système symbolique qui les organisent. Le va-et-vient des unes aux autres est en effet indispensable pour comprendre les parts respectives de la créativité culturelle et du déterminisme techno-écologique dans la socialisation d'un environnement » (Descola, 1996, p. 163). La nature des relations que les personnes entretiennent est « essentiellement commandée par le passé social de la lignée et la trajectoire de l'individu détermine les rapports à la terre et au paysage » (Chamboredon, 1980, p. 29). L'utilisation de la notion de système sociétal permet la description et la compréhension de l'espace. En effet, celui-ci contient la matérialité du milieu fréquenté et/ou habité et englobe sa structure sociale, culturelle et législative ainsi que son système économique (rural, urbain, périurbain, primaire, secondaire, tertiaire...).

Il existe donc un système de forces qui le maintient dans une situation particulière ou qui le fait évoluer. Différentes activités humaines se déroulent au sein des espaces : les activités professionnelles (sylviculture, tourisme « vert »...), les loisirs, les fonctions gestionnaires, etc. La manière dont les hommes organisent et occupent l'espace est significative des modes de production élaborés historiquement et socialement codifiés (Faure, 2000). On ne peut donc séparer les individus des espaces sociaux et des environnements matériels et surtout du système socio-économique local. Au niveau culturel, nous notons sur le massif, la présence de cultures locales qui existent par leur singularité (lois locales, pratiques cynégétique et sylvicole). L'économie de marché entre en contact avec des cultures différentes qui vont soit participer à ce système d'exploitation des ressources de l'espace, soit au contraire montrer leur résistance (Guyon, 2013). Il existe ainsi une diversité de comportements privilégiant les aspects soit écologiques, soit économiques ou paysagers, etc. L'espace est anthropologique (Merleau-Ponty, 1976) et c'est dans le triple rapport agent-espace-activité que se réalise la qualification du « milieu ». Suite à la lecture socioculturelle d'un géosystème (Bertrand, 1981) (concept qui regroupe à la fois le support écologique et les systèmes vivants qui l'utilisent, ainsi que les actions anthropiques qui le transforment), il peut y avoir autant d'interprétations « qu'il y a de sociétés ou de catégories sociales. C'est ainsi que l'on obtient généralement des interprétations socialement cohérentes, mais contradictoires d'un même objet » (Bertrand, 1981, p. 40). C'est cette variabilité que nous cherchons à mesurer ici.

- 13 La question du ré-ensauvagement est d'autant plus marquante sur le massif des Vosges, qu'il se déroule sur le massif le plus urbanisé et équipé de tous les massifs de montagne français (736 000 ha et 84 hab/km²), siège d'une intense activité forestière, industrielle et de récréation. D'un point de vue patrimonial, environnemental et paysager, le territoire comporte deux parcs naturels régionaux (50 % de la superficie du massif, de sa population et des communes), sept réserves naturelles. La forêt est prédominante avec 60 % de sa superficie couverte d'espaces boisés (soit 440 000 ha), dont deux tiers de forêts publiques. L'organisation spatiale du sol (type de forêts, type d'aménagements, etc.) traduit le système de production spécifique au lieu, car elle abrite « des systèmes de productions agricoles, au sein desquels les facteurs humains influencent de façon notoire la diversité biologique, dans le domaine du sauvage et plus encore du domestique » (Bérard et Marchenay, 1998, p. 8). Les conditions locales (économique, sociale, culturelle), influent fortement la mémoire collective, mais également les pratiques individuelles. Les activités peuvent ainsi être qualifiées de « traditionnelles », d'économie locale (exemple de la chasse au trophée en Alsace). Ces dénominations fonctionnent comme des outils de légitimation. De même, le rejet de directives nationales ou supranationales exprime la volonté de certaines populations locales de conserver des pratiques considérées comme vitales, d'un point de vue économique, social, culturel. Le capital environnemental n'existe donc pas en tant que tel, mais est une construction sociale faite par les acteurs. Ainsi l'espace devient un territoire (de pratique, de vie) (Di Méo, 1998), car il possède certaines qualités « environnementales » qui vont être mobilisées par les usagers, les habitants lors de leurs activités. Les éléments mobilisés construisent ainsi des capitaux géographique (spécificités bio-morphologiques des espaces), économique (emploi, balance commerciale, rentabilité des investissements), historique (pratiques coutumières, locales), sociaux (réseaux politique et économique, lobbying), culturel (histoire locale, habitudes et coutumes), juridique (droit et législation, droits locaux), politique (place de

l'administration, des élus, de la société civile). Le milieu ainsi cerné peut être qualifié de « naturel », de lieu de production, etc. L'identité territoriale va permettre de légitimer certaines pratiques donc d'autoriser la présence et l'action des acteurs (chasse, loisirs, sylviculture, etc.). Les conflits « surviennent lorsque la faune chevauche des activités humaines telles que la chasse et l'agriculture » (Navarro et Pereira, 2015, p. 15). En effet, la prédominance de certains usages peut être remise en cause par de nouveaux individus porteurs de nouvelles attitudes, pratiques, représentations. Les conflits environnementaux représentent des discours concurrents, des tentatives d'« intéressement », d'« enrôlement » et de « mobilisation » des acteurs (Goldman *et al.*, 2011). L'espace peut donc être le lieu de concurrences, de luttes pour le maintien d'une orthodoxie ou pour le renversement de la domination. Le conflit n'est qu'un des aspects visibles de l'existence de définitions différentes et d'un jeu pour la possession de pouvoir permettant de les légitimer.

Propriétés sociales, groupes d'appartenance et trajectoires sociales

- 14 Les variations concernant les usages et l'appréciation d'un même objet, ici l'espace naturel forestier, sont le produit des conditions d'existence économiques, culturelles, sociales, géographiques et professionnelles. C'est sous l'influence des propriétés géographiques (matérielles, culturelles, sociales), individuelles (sociales, culturelles, économiques, symboliques) et collectives (groupe d'insertion, évolution, trajectoire...) que se modulent les qualifications relatives aux espaces, objets, personnes. Les conditions d'existence peuvent engendrer la formation de conditions de groupe où les pratiques sont accordées, car elles partagent un code commun, une doxa. Chaque individu est en quelque sorte le « dépositaire » de dispositions à penser, à sentir et à agir qui sont les produits de ses expériences socialisatrices multiples, plus ou moins durables et intenses, dans divers collectifs et dans des formes de rapports sociaux différents » (Lahire, 2002, p. 3). Elles constituent ses ressources nécessaires à la lecture, à l'évaluation ainsi qu'à la classification du monde social et de ses éléments. Les usages sont donc en corrélation avec l'ensemble des propriétés desquelles l'agent peut tirer des profits. Pour qu'elles aient une utilité, il est nécessaire d'avoir un espace déterminé où elles peuvent fonctionner comme un capital c'est-à-dire comme des ressources disponibles. L'agent, tout au long de sa trajectoire sociale, en relation avec ses milieux d'insertion successifs, va apprendre à agir en fonction des indices perçus dans les différentes situations qu'il rencontre. L'expérience pratique qui « s'acquiert dans la fréquentation d'un univers social particulier » (Bourdieu et Delsaut, 1981, p. 5) peut découler de l'appartenance à une organisation, à une institution, à un collectif et orienter sa perception et son analyse.

Changement du statut de l'animal et de l'espace naturel

- 15 Le cerf est un grand mammifère herbivore sauvage qui peuple les forêts et les autres habitats des plaines et des montagnes d'Europe. En France, il est ainsi considéré comme le dernier grand mammifère dit « sauvage ». Par son brame à l'automne, il est considéré par certains comme le « Seigneur des bois », noble (Grossin et Reille, 1992), symbole d'une « nature sauvage ». Largement présents sur le massif des Vosges, ses effectifs déclinent rapidement dès la fin du 18^e siècle, atteignant leur minimum autour de 1840. L'histoire du massif des Vosges depuis le Haut Moyen-Age jusqu'au début du 21^e siècle apparaît comme « une longue suite de dégradations sur l'environnement naturel, avec pour la grande

faune trois étapes d'extinction : après le 7^e siècle pour les plus grands des herbivores [...], avant la Révolution française pour le lynx et l'ours, et en fin de 19^e siècle pour le loup et le cerf » (Schnitzler, 2016, p. 31). Mais en une cinquantaine d'années, l'animal qui en France était uniquement présent sur certains secteurs, et à l'état résiduel sur le massif des Vosges (Donon) vers 1880, a connu un tel développement, qu'il colonise aujourd'hui l'ensemble du massif et de nombreux autres espaces français, il est entré dans une phase active de colonisation (Pfaff, Klein, Saint-Andrieux, Guibert, 2008). « Grâce à des changements législatifs, à l'évolution de la chasse, des modifications de l'habitat, l'absence de prédateur, ainsi que la recolonisation, le cervidé a grandi en abondance et représente maintenant la plus grande biomasse de tous les ongulés en Europe » (Deinet et al., 2013, p. 75). Ainsi, une partie de la faune native du massif des Vosges est revenue au cours du 20^e siècle, soit naturellement (cerf, chevreuil, sanglier, loup), soit grâce à des réintroductions (chamois, lynx, castor). Cette situation engendre une mise en concurrence quant à l'usage de l'espace forestier, car de par leur consommation et leur sélectivité alimentaires, ces animaux peuvent entraîner des modifications de la composition de la régénération forestière (Heuzé et Klein, 2002). Notons que la gestion forestière a elle-même sélectionné les essences d'arbres et les paysages en fonction de ses besoins. Selon les acteurs, les cervidés sont considérés à la fois comme des « ressources » économiques (prix des baux de chasse), des « nuisibles » (dégâts agricoles et forestiers, collisions automobiles), des éléments de biodiversité, des ressources symboliques (mythe).

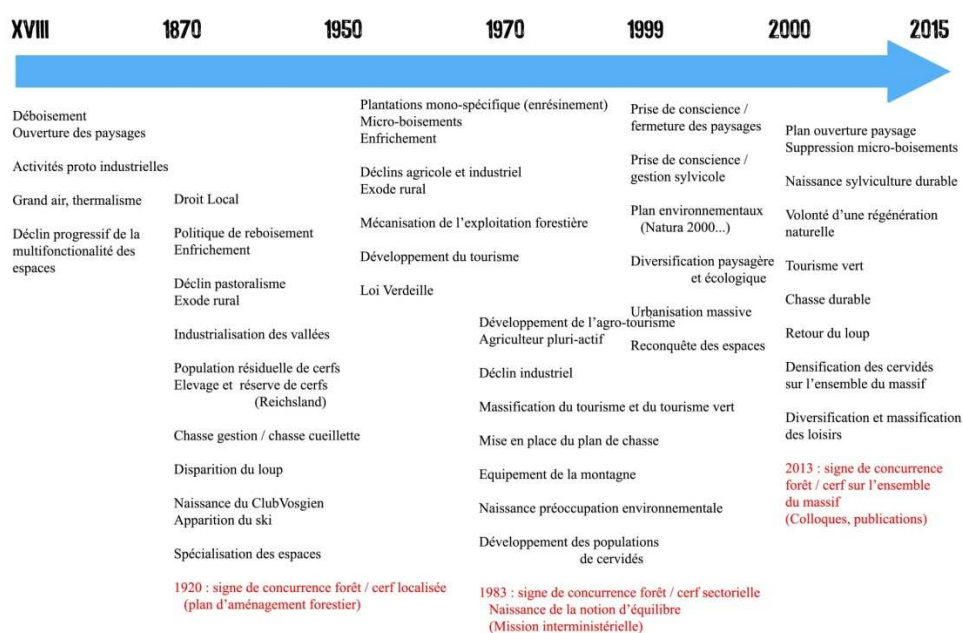
- 16 Les usages sociaux du territoire évoluent avec les individus qui le fréquentent et qui se l'approprient, mais ils changent également en fonction du système social qui les englobe. Le regard que nous portons sur la situation actuelle s'appuie sur les phénomènes historiques qui affectent la société française. Différentes phases ont des conséquences sur l'évolution des rapports des différentes populations à l'espace, passant du lieu où siège de l'inconnu et des dangers, au lieu de ressources exploitables (l'univers techno-économique), lieu de ressources symboliques, un lieu sensible nécessitant protection (statut de patrimoine, rewilding -ré-ensauvagement- (Foreman, 2004 ; Schnitzler et Génot, 2012 et 2013 ; Barraud et Périgord, 2013)). Progressivement, depuis le 18^e siècle, une nouvelle lecture de la « nature » s'impose, la culture dominante, aujourd'hui urbaine, ne reconnaît plus le gibier et sa prédation par les mêmes valeurs. L'animal en général n'a plus, dans les représentations dominantes, un statut traditionnel de res nullius, mais devient patrimoine commun. Ce fait social est inscrit dans le Nouveau Code rural⁹. Ainsi, l'activité de prédation n'apparaît plus comme légitime, l'environnement devient plutôt un lieu de contemplation, un lieu de « loisirs urbains » (Champagne, 1975, Bozon, 1982). La création de parcs, de réserves ou de zones sensibles révèle donc une nouvelle attention et une gestion propre à certains espaces ; ces lieux contiennent des éléments qui font désormais partie des biens communautaires et participent à un intérêt général. Ils sont devenus un patrimoine. Les paysages sont évalués et protégés en fonction des valeurs symboliques (émotionnelles et esthétiques) que les sociétés leur attribuent (Navarro et Pereira, 2015, p. 17). La même évolution atteint les espaces forestiers. Les effets conjoncturels durables font qu'aujourd'hui, la gestion forestière en plus d'être durable, de préserver un lieu de loisir, doit composer avec la présence du grand gibier, avec lequel elle n'entretenait plus de relations depuis la moitié du 19^e siècle. Le forestier, confronté à la juxtaposition d'attentes portées par des acteurs structurés ou bien autonomes « se trouve désemparé, car les outils juridiques et techniques auxquels il est habitué ne lui

permettent pas d'évaluer, de quantifier, ni de répondre à ces nouveaux enjeux » (Boutefeu, 2005). La population se montre « plus méfiante par rapport à l'emprise de ce "savoir" sur la forêt publique. Elle demande que celle-ci soit gérée de façon à incorporer d'autres acteurs représentants d'autres visions de la forêt et d'autres intérêts » (Chiasson et al., 2005, p. 5). Ainsi, la gestion de la grande faune sauvage en France devient de plus en plus complexe et dépasse les limites du monde cynégétique pour devenir une véritable problématique sociétale (Saint-Andrieux et al., 2012).

Résultats de l'enquête

Schématisation de l'évolution des usages du massif des Vosges du XVIIe siècle à nos jours

Figure 1. Evolution synthétique des usages du massif des Vosges du XVIIe siècle à nos jours



- 17 Nous débutons la présentation des résultats par un schéma permettant de visualiser l'évolution des usages du massif, de repérer les fonctions et de situer l'état de la concurrence entre les services écosystémiques (dont le cerf et la forêt). Ainsi, les trois moments sociaux clés se situent en 1920, 1983 et 2013. En effet au fil des décennies, l'interaction devient de plus en plus forte entre les espaces forestiers et les cervidés, passant des premiers signes de contact à des états de pression empêchant la régénération de la flore. D'un point de vue géographique, le phénomène localisé au début du 20^e siècle se trouve aujourd'hui généralisé à l'ensemble du massif. La spécialisation des systèmes de production et la politique de réduction des autres usages de la forêt mettent fin à la jouissance de l'espace comme bien laissé à la disposition commune. Ces évolutions « vont progressivement renforcer la séparation des espaces sylvicoles, pastoraux et agricoles » (Gilbert, 1989. p. 208). Les espaces vont s'orienter soit vers de la production, très maîtrisée, avec des espaces fortement intégrés à l'économie de marché (agricole,

sylvicole), soit devenir des « espaces de friches ». Dès le 19^e siècle, la dissociation des mondes ruraux et forestiers est consommée. La multifonctionnalité (agricole, sylvicole, cynégétique) des espaces se perd progressivement au profit d'une gestion séparée des fonctions, et l'emprise des Hommes se fait de plus en plus fort (défrichement, urbanisation, plantation mono-spécifique, industrialisation des loisirs). Cela a pour conséquence de faire évoluer les modes de vie et de faire émerger une conscience écologique qui vont induire la nouvelle multifonctionnalité où les activités non productives seront dorénavant présentes (Kato et Ahern, 2009). La corrélation entre ces éléments explique le développement des oppositions et des conflits d'usages.

Les valeurs exprimées par les acteurs

- 18 Nous poursuivons la présentation des résultats par la caractérisation de la définition du ré-ensauvagement caractérisant « l'état de la naturalité » (Barraud et Périgord, 2013) par l'intermédiaire de quatre thématiques déclinées en variables, soumises à l'évaluation des acteurs¹⁰. Elles nous permettent ainsi, de manière pragmatique, de caractériser :
1. Les espèces emblématiques (représentation du cerf, de la forêt, de l'espace naturel, perception de la colonisation)
 2. La rhétorique esthétique et nature antidote (iconographie, valeurs attribuées au cerf, à la forêt, fonction des forêts, état des forêts, fonction de la faune sauvage)
 3. La place de l'humanité (réglementation et place de l'homme, vis-à-vis des loisirs, de la gestion forestière, menaces sur la forêt, conflits)
 4. La promotion de la naturalité (valeurs attribuées au cerf, à la forêt, chasse, fonction des forêts de montagne)
- 19 Les questionnaires renseignés font apparaître les représentations, les valeurs, les capitaux valorisés par les acteurs, mettant ainsi en lumière les différentes définitions de l'environnement. Le capital environnemental, composé de sous-dimensions, peut alors être considéré comme une forme de ressource convoitée. Le développement d'une faune particulière assure ici sa mise en lumière. Dans le cas de cette étude, des enjeux politiques ont eu pour effet de favoriser la participation d'une part importante de chasseurs (58 %). Cela peut s'expliquer par plusieurs éléments. Tout d'abord, le fait que le Centre Régional de la Propriété Forestière puis l'Union Forestière de l'Est (qui regroupe une partie des propriétaires forestiers) n'ont pas participé à l'enquête, refusant de transmettre les questionnaires à leurs membres et de collaborer aux tables rondes, de même que l'Office National de la Forêt qui n'a pas souhaité que ses salariés expriment leurs opinions, représentations et valeurs (seul le discours des directeurs d'agence a été autorisé), a pu limiter le nombre de participants de la catégorie « propriétaires privés » (452 personnes). Deuxièmement, le statut de « chasseur » peut s'ajouter à celui « d' élu » ou de « propriétaire privé ». Le cumul des statuts est réel (36,7 % des chasseurs possèdent du terrain forestier et 60,7 % des acteurs de la filière bois pratiquent la chasse). Ainsi, cette enquête rend visible le conflit d'usage. Néanmoins, les entretiens et les différentes réunions nous ont permis de préciser que les conflits de personnes en tant qu'individu sont absents, et que c'est bien la définition de l'environnement, de l'usage de la nature et des fonctions légitimes qui sont au cœur de la problématique.
- 20 Cette approche met en jeu les différentes définitions de l'environnement portées par les acteurs : ressource économique, terrain de jeu, paysage, patrimoine naturel, cadre de vie ou encore projet politique. Notons tout d'abord que les acteurs consultés ici maintiennent

un lien physique et symbolique fort avec l'espace naturel par l'entremise d'une activité de loisir actif de nature (95 % des répondants). Les résultats développés par la suite, confirment l'hypothèse que les représentations des acteurs (chasseurs, élus, propriétaires forestiers, agriculteurs, etc.) ne sont pas principalement influencées par les variables tels que l'origine géographique, les loisirs pratiqués, la catégorie socio-professionnelle ou encore l'âge. L'appartenance, mais surtout l'adhésion des individus à une institution semble être structurante de la vision du monde sauvage. Le fait que l'organisation articule fonction et filiation apparaît comme marquant. En effet, la culture de l'organisation, son histoire ainsi que ses missions et les contraintes économiques, politiques et sociales pèsent sur l'individu-membre qui se retrouve à supporter ces effets.

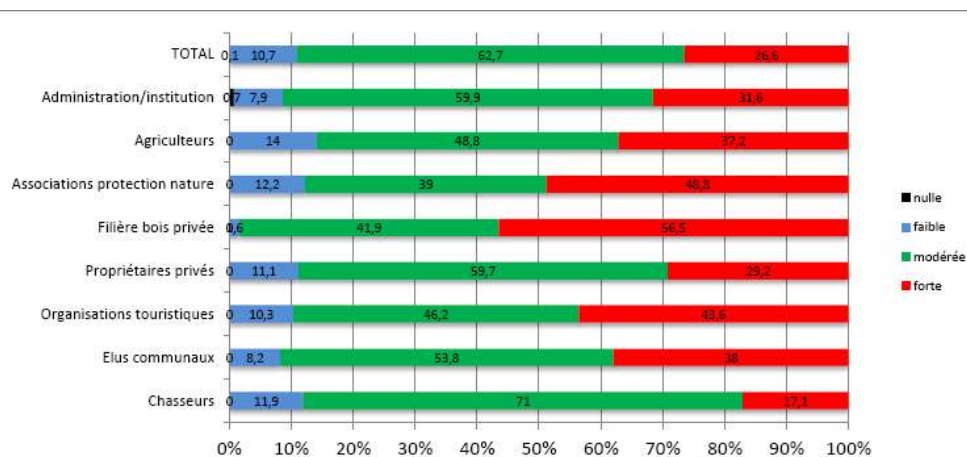
Les espèces emblématiques

- 21 Ici seront qualifiées les variables telles que la représentation du cerf, de la forêt, de l'espace naturel, la perception de la colonisation, etc. L'analyse lexicale des mots utilisés pour définir l'espace naturel nous révèle que ce sont les termes de nature (39 % des répondants), de calme (21 %), de faune (18 %), de liberté (15 %) qui sont les plus mobilisés. Nous remarquons que les mots représentent des services écosystémiques rendus par l'espace. Par contre, pour la description de ce qui représente le mieux la forêt¹¹, ce sont les arbres et les animaux, suivis du réservoir d'air pur qui sont principalement choisis, et cela pour les 8 familles d'acteurs. Si la forêt constitue aux yeux du public la forme de paysage qui représente le mieux « la nature sauvage » (Delord, 2005), on retrouve les différents « regards » portés sur la forêt, à savoir le regard de l'« initié » qui revendique le droit de la « pratiquer », celui « esthétique » qui voit un « paysage » essentiellement le fait de visiteurs vivant en milieu urbain et venus retrouver dans l'espace forestier des sensations et enfin le regard « expert » construit à partir des catégories scientifiques (Larrère et Larrère, 1997). Concernant le cerf, 26 % des répondants le qualifient de majestueux, 22,5 % de roi, tandis que 21 % d'entre eux mentionnent le brame et 19 % la beauté. Le terme de dégâts n'apparaît que pour 5 % des sondés¹². Le cerf représente avant tout un animal sauvage (88 % des répondants), un élément de biodiversité (76 %) et du patrimoine (69 %). L'aspect culinaire n'apparaît qu'ensuite (11 %). Ce classement est identique pour 7 des familles, les seuls à se distinguer sont les associations de défense de l'environnement qui placent la biodiversité en premier. Encore une fois, ce sont les éléments symboliques qui qualifient l'espace et son contenu.
- 22 Le retour de l'animal sur le territoire est perçu de manières différentes selon l'appartenance des acteurs. Ainsi, les membres des organisations touristiques et des sociétés et associations de chasse le perçoivent comme une richesse à 94 %. À l'opposé, ceux de la filière bois le jugent à 57 % comme un handicap. Le monde agricole, lui, le voit à 27 % comme une menace. Les entretiens réalisés permettent de dire que c'est la consommation de l'herbe des prairies par les cervidés qui fait craindre une chute des « rendements à l'hectare »¹³. La concurrence vis-à-vis des usages de l'espace forestier est ici renseignée. Nous révélons un effet du territoire, car la constitution de ce dernier (sept départements et de plusieurs types de droits et de traditions) a une influence sur les pratiques sociales relevées. En effet, le massif des Vosges, de par son histoire récente, regroupe tous les modes d'administration de la chasse : la loi locale issue de la réglementation mise en place lors de la période d'annexion allemande entre 1870 et 1918 dans le Haut et Bas-Rhin, en Moselle, la loi Verdeille en Meurthe-et-Moselle, dans le Territoire de Belfort et Haute-Saône, et enfin l'ancien droit révolutionnaire, dans les

Vosges. En Alsace (Haut et Bas-Rhin) et en Moselle, l'accès au territoire de chasse est réservé « à des adjudicataires qui représentent alors une minorité privilégiée (économiquement). On trouve ainsi un grand nombre de chasseurs étrangers (Allemagne, Suisse), car ceux-ci possèdent un pouvoir d'achat plus élevé que celui des "locaux" » (Guyon, 2004, p. 20). De plus, dans le monde germanique, le gibier est doté d'un statut qui le rapproche plus d'un animal domestique que d'une proie « sauvage ». On parle alors de chasse-récolte par opposition à la chasse-cueillette (Hell, 1985). La pratique la plus noble est celle de la recherche du gros gibier, légitimant ainsi le culte du trophée et un mode de sélection des animaux. La place de cette Histoire se retrouve dans les approches sylvicoles. Les départements soumis au droit local évaluent la présence du cerf au degré « fort », à plus de 26 % et jusqu'à 39 % pour le Haut-Rhin. Sur ces territoires, « *ce n'est pas seulement l'approche de la faune sauvage qui est différente entre monde latin et monde germanique, mais aussi celle de la flore et en particulier des forêts* » (Wahl et Richez, 1994). Dès le 19^e, les Alsaciens mettent en place des gestions de la forêt et de la chasse. L'arbre, l'animal deviennent des objets semi-domestiques que l'on élève. Pour répondre à une demande sociale, « la nature » va devenir un espace de loisir d'abord pour l'aristocratie et de la grande bourgeoisie puis auprès d'un plus grand nombre de personnes sous l'effet de la démocratisation. L'espace est devenu une ressource esthétique, mais aussi morale. Dès 1860, la transformation des pratiques corporelles et des rapports au corps permet la constitution d'un « *habitus du randonneur urbain* » (Wahl et Richez, 1994), dont le parcours se différencie de celui des habitués de la montagne, des bergers et des chasseurs.

- 23 La perception de la présence du cerf apparaît également comme quelque chose de clivant (Figure 2)¹⁴

Figure 2. Evaluation de la présence du cerf selon les publics.



La relation est très significative. $P < 0,1 \%$, $\chi^2 = 113,54$, $ddl = 21(TS)$

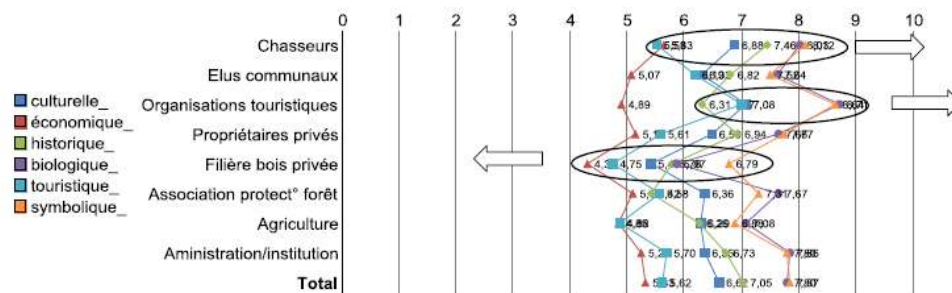
- 24 Le croisement entre la variable « groupe d'appartenance » et la perception de la présence du cerf est très significatif. Cela signifie que les individus se distinguent par leur évaluation. En effet, la filière bois, les associations de défense de l'environnement et les organisations touristiques évaluent une forte présence (57 %, 49 % et 44 %), alors que les chasseurs la voient comme modérée (71 %) voire comme faible (12 %). Les propriétaires privés et les élus communaux se situent à une position intermédiaire en évaluant la présence comme forte à seulement 29 % et 38 %.

La rhétorique esthétique et la nature antidote

- 25 Ici seront qualifiés les variables telles que l'iconographie, les valeurs attribuées au cerf, à la forêt, les fonctions des forêts et de la faune sauvage, l'état des forêts.
- 26 Sur l'ensemble de l'échantillon, deux tiers des personnes interrogées voient la forêt d'aujourd'hui comme une forêt où la régénération naturelle en futaie jardinée est possible (image de diversité des herbes, des arbustes et des arbres), et seulement 1/3 la voient comme une forêt d'épicéas en futaie régulière (image de la standardisation industrielle). 86 % des personnes souhaitent ainsi retrouver un aspect naturel, sauvage, au détriment des forêts ayant l'image des « champs de poireaux ». Au-delà de l'aspect esthétique, c'est l'usage même de l'espace forestier qui est jugé. Cela est le signe des demandes sociales plébiscitant une gestion forestière durable, qui préserverait à la fois le paysage et le lieu des loisirs. Le rôle de la forêt est « de fournir un antidote temporaire à la civilisation moderne » (Hache, 2012, p. 164). Pour l'ensemble des acteurs, à la « gestion forestière » est associée la production de bois à (83 %), puis la gestion durable (60 %), la protection de la forêt (54 %) et enfin le maintien de l'accessibilité au public (36 %). Les termes associés à la gestion forestière sont très variés, néanmoins, les trois premiers cités concernent des aspects économiques. À propos de la gestion durable des forêts du massif, les visions se distinguent, entre d'une part la filière bois privée et les élus communaux (89 % et 80 % d'avis positifs) et d'autre part, les organisations touristiques et les associations de protection de la forêt (49 % d'avis positifs). Plus d'un tiers des chasseurs exprime un doute quant à une gestion durable dans les forêts du massif. De même, les associations de défense de l'environnement, les organisations touristiques, les chasseurs pensent que les « forêts d'exploitation » sont une cause aggravant l'impact des cerfs (75 à 82 %). À l'opposé, les élus, les agriculteurs et la filière bois ne voient aucun lien entre le type de sylviculture et l'intensité des dégâts (50 à 57 %).
- 27 Les réponses données à la question relative à la compatibilité entre des objectifs de production de bois et le maintien de la biodiversité amènent également les acteurs à se distinguer. Ainsi, les plus optimistes sont la filière bois (80 %), les élus (79 %), les agriculteurs (74 %), les propriétaires privés (70 %), alors que les plus pessimistes forment un groupe constitué des associations de défense de l'environnement (67 %), des organisations touristiques (55 %), des chasseurs (43 % d'opinion défavorable).
- 28 Le cerf possède un statut particulier, car l'ensemble des individus le hisse au grade de « monument naturel », appartenant dorénavant au patrimoine local. Les discours des acteurs participent ainsi au processus de sa patrimonialisation (Bérard et Marchenay, 1998). Néanmoins, pour la filière bois privée et pour le monde de l'agriculture, le cerf apparaît comme un adversaire, alors que pour les acteurs du tourisme, il devient un partenaire. Notons que le cerf possède des avantages fonctionnels (biodiversité, génétique, historique, économique, loisir), alors que d'autres prédateurs tels que le lynx ou le loup ne possèdent pas d'avantages fonctionnels dans la « nature produite » par les chasseurs (Christen, 2016), mais en possède pour les associations de protection de la nature. Ainsi, 53 % des acteurs de la filière bois souhaitent voir moins de cerfs, 28 % de ceux appartenant à des associations de protection de la nature et 24 % des agriculteurs. Remarquons que 10,2 % des scieurs, exploitants, etc. souhaitent une hausse de leur nombre. Une minorité importante des chasseurs (36 %) et des propriétaires forestiers privés (28 %) souhaitent voir plus de cerfs. Il faut mettre cela en parallèle avec le morcellement très marqué des propriétés¹⁵ et avec les usages privilégiés par les

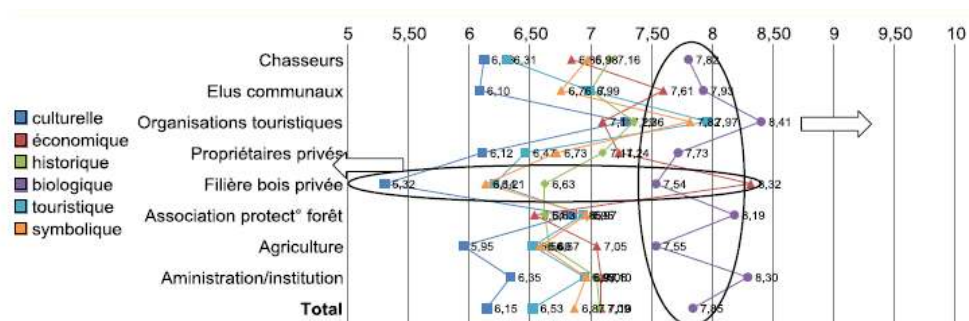
propriétaires, à savoir : une activité familiale et de détente (42 %), une mise en valeur de leur patrimoine (34 %), un territoire de chasse (23 %)¹⁶. De plus, les propriétaires de petites surfaces sont peu intéressés par une exploitation commerciale (Maresca et Picard, 2010). Enfin, les études économiques montrent une corrélation entre la présence de gibier et le prix de location des territoires de chasse, ce qui peut expliquer cette tendance.

Figure 3 : valeurs attribuées au cerf.



29 L'attribution de valeurs, sur une échelle de 0 à 10, pour six dimensions qualifiant le cerf (culturelle, économique, historique, biologique, touristique, symbolique), permet de segmenter les répondants. Celles-ci ont été construites à partir de l'analyse des entretiens ainsi que de la revue de littérature des productions concernant le cerf et la problématique de la cohabitation avec les activités humaines. Cette revue a permis de définir les paramètres. Ainsi, si au niveau global, le symbolique (7,87) et le biologique (7,80) représentent les principales valeurs attribuées au cerf, la valeur économique (5,33) apparaît comme la variable la moins essentielle. En analysant l'évaluation des valeurs selon les publics interrogés, nous constatons que les extrêmes se situent principalement entre les chasseurs qui ont tendance à attribuer des valeurs fortes aux dimensions et la filière bois privée qui donne des valeurs faibles. Les organisations touristiques sont également à mettre en exergue, car elles attribuent de fortes valeurs aux dimensions culturelle, biologique, touristique et symbolique. La rhétorique esthétique est ainsi largement mobilisée pour qualifier la place de l'animal, mais également le statut d'un espace naturel.

Figure 4. Valeurs attribuées à la forêt.



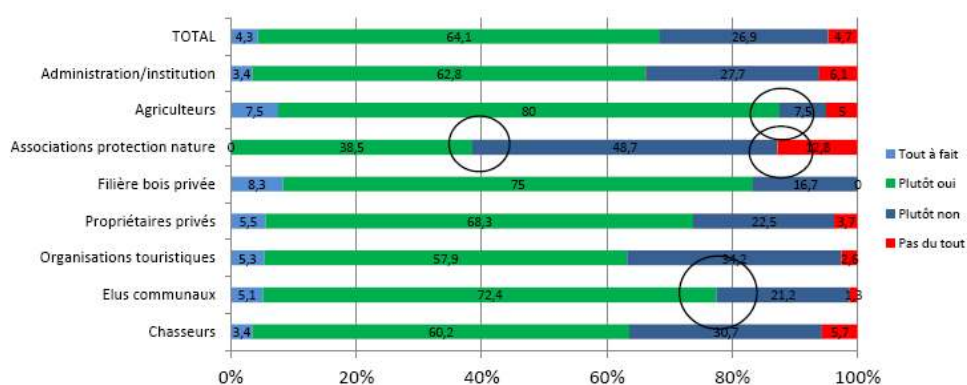
30 Nous utilisons également cette échelle de valeurs pour la qualification de la forêt du massif des Vosges. L'analyse des valeurs attribuées nous révèle en première lecture que la valeur biologique est prédominante (7,85), suivie par trois valeurs très proches : économique (7,10), historique (7,09), symbolique (6,87). La valeur culturelle arrive quant à

elle bien en deçà des valeurs précédentes (6,15). La filière bois privée se distingue des autres familles, en notant fortement la valeur économique (8,32) de la forêt et mettant au second rang la valeur biologique (7,54). Elle est également la seule à attribuer des valeurs inférieures à toutes les moyennes données par les autres publics, et cela surtout pour les aspects culturels (5,32). La valeur touristique représente un élément important pour les élus communaux (6,99), les organisations touristiques (7,97) et les administrations/institutions (6,95). Les éléments permettant d'identifier une forêt sont les grands arbres (45 %), le réservoir d'air pur (25 %) et les animaux (17 %). Bien évidemment, les grands arbres sont très présents dans les témoignages de la filière bois privée, dans les associations de protection de la forêt et chez les agriculteurs (proche des 70 %). Les animaux sont principalement présents dans les représentations des chasseurs et des administrations/institutions. Concernant les représentations associées aux forêts, contrairement à la majorité, les organismes touristiques revendiquent avec force la fonction de lieu de promenade et d'espaces de loisirs et de sport. Il est bien ici question de l'usage de l'espace et donc des fonctions et services recherchés. Ajoutons un élément important : la perception des valeurs de la forêt n'est pas conditionnée à la pratique de la chasse.

Place de l'humanité

- 31 Ici seront qualifiées les variables telles que la réglementation et place de l'homme, des loisirs, de la gestion forestière, les menaces pesant sur la forêt, les conflits.
- 32 Un consensus est trouvé autour de la question des loisirs sportifs de nature, car l'ensemble des acteurs s'accorde à dire que l'homme n'est pas respectueux de la biodiversité dans ses pratiques. Les organisations touristiques minimisent l'impact alors que les chasseurs et surtout les associations de défense de la nature le maximisent. Le monde de la chasse, tout comme les propriétaires et la filière bois, considèrent que leur activité respective assure une protection de la biodiversité (à la différence des associations de défense de l'environnement qui pensent le contraire).

Figure 5. Évaluation de la bonne préservation de la nature sur le massif.

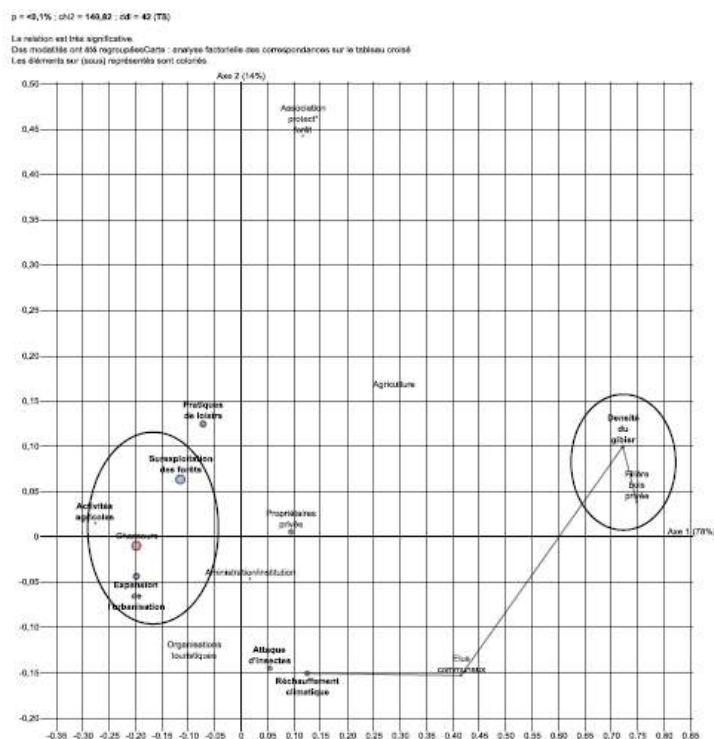


La relation est très significative. $P < 0,1$ %, $\chi^2 = 60,76$, $ddl = 21$ (TS)

- 33 La question de la qualité de la préservation de la nature clive également les acteurs : là où les agriculteurs (80 %), la filière bois (75 %) et les élus communaux (72 %) pensent qu'elle est plutôt préservée, les associations de défense de l'environnement pensent à 61 % que non. Les chasseurs et les organisations touristiques relativisent également l'idée d'une

bonne préservation de la biodiversité. Pour la filière bois privée, le critère d'une nature « pas du tout » préservée est même absent. Apparaît donc ici la question du statut de l'homme dans la nature. Si l'ensemble des acteurs s'accorde également pour le voir d'abord comme un utilisateur de la nature (30 %), puis comme un gestionnaire (25 %), les organisations touristiques et les associations de défense de l'environnement le présentent comme un destructeur (24 % et 22 %).

Figure 6. Analyse factorielle des risques menaçant le massif



- 34 L'axe 1 (78 %) représente la nature de la menace (nature *versus* culture), l'axe 2 (14 %), l'intensité du ressenti. L'analyse factorielle de correspondance montre clairement la corrélation faite par la filière bois privée avec la densité du cerf. Une partie des élus communaux rejoint cette tendance, mais à un niveau beaucoup plus modéré et les autres énoncent des causes multiples. La perception des menaces qui pèsent sur la forêt est donc clivante. En effet, pour les chasseurs, les propriétaires, les administrations, mais surtout les associations de défense de l'environnement et les organisations touristiques, la principale menace concerne la surexploitation des forêts du massif vosgien (25 % et 28 %), devant l'urbanisation et le développement des loisirs. Pour les élus communaux, il s'agit plutôt du réchauffement climatique (21 %) alors que pour la filière bois privée, il s'agit de la densité du gibier (28 %). Ainsi, la colonisation du cerf permet de repérer une distinction des populations consultées. 57 % des acteurs de la filière bois la voient comme un handicap. À l'opposé, 94 % des chasseurs la voient comme une richesse.
- 35 La perception des tirs permettant de réguler la densité d'une population de cerf jugée trop importante est plurielle. En effet, une grande opposition naît entre les chasseurs peu enclins à cette démarche (41 % favorable) et la filière bois privée très favorable (78 %). De même, la question du renforcement de la réglementation vis-à-vis de la fréquentation des forêts divise les acteurs. Les deux extrêmes sont occupés par les organisations

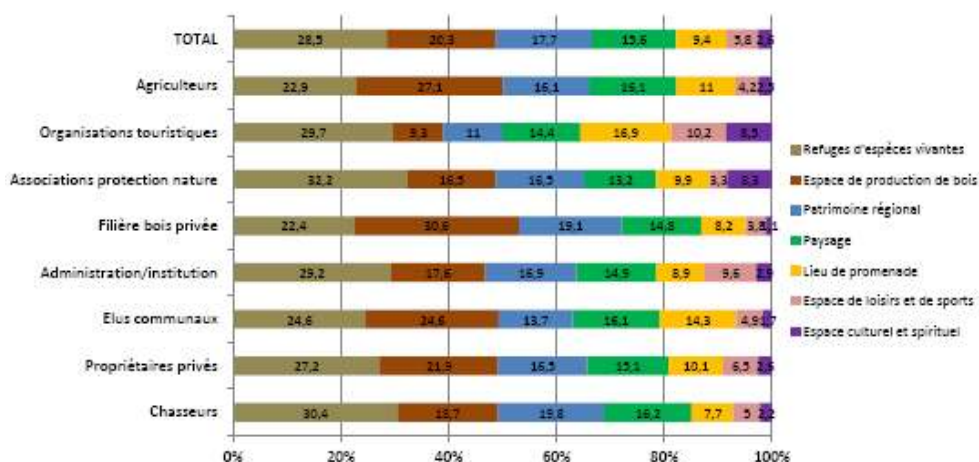
touristiques qui ne souhaitent pas plus de limitation et par les associations de protection de la nature qui à 87,5 % souhaitent plus de contrôle. Hormis les organisations touristiques, l'ensemble des publics interrogés revendique une régulation plus forte de la fréquentation de la forêt. Les chasseurs, la filière bois privée et les associations de protection de la forêt expriment encore davantage cette volonté de régulation. La pratique de la chasse apparaît comme le facteur induisant une plus forte demande de réglementation de l'accès. Sur la question de la définition de la chasse, les chasseurs, les propriétaires, la filière bois et les élus communaux proposent les mêmes références, à savoir une passion (33 %), un outil de gestion (32 %), un sport de nature (19 %), un art (13 %). Les organisations touristiques et les associations de défense de l'environnement constituent un autre groupe qui voit la chasse comme une passion (38 %), un outil de gestion (31 %), une barbarie (12 %). Cela confirme le constat que la culture urbaine ne reconnaît plus ni le statut de gibier ni le fait de sa mise à mort (Ginelli, 2017 ; Dalla Bernardina, 2012). Les valeurs attribuées à la chasse sur les dimensions culturelle, économique, historique, biologique, touristique et symbolique sont relativement partagées par tous les acteurs. Néanmoins, les associations de protection de l'environnement et les organisations touristiques minimisent les valeurs touristique, biologique et historique de l'activité cynégétique.

- 36 La multifonctionnalité des espaces forestiers induit une potentielle concurrence entre acteurs. Ainsi, les conflits déclarés nous renseignent sur leurs relations et sur les rapports de forces en jeu. Les chasseurs se déclarent en conflit avec les promeneurs (28 %), les sportifs et les membres d'associations de défense de la nature (25 %) (mais peu avec les forestiers, 11 % et encore moins avec les bucherons (3 %)). De même, les propriétaires privés et la filière bois privée se disent en conflit avec les promeneurs, les sportifs (54 % et 40 %) et les membres d'associations de défense de la nature (18 % avec les chasseurs). Cela peut être le signe de l'existence de qualités communes et de l'appartenance à un territoire, à une culture, à une histoire et donc à un contexte social forestier commun (Simmel, 1995). Les organisations touristiques s'opposent aux chasseurs (39 %) et aux exploitants forestiers (28 %). Les agriculteurs sont en conflit avec les chasseurs (33 %), pour des questions de dégâts dans les cultures. Enfin, les associations de protection de la nature le sont avec les chasseurs et les sportifs (27 %). L'usage de l'espace est bien au cœur des oppositions, car derrière les conflits se cache une lutte pour l'imposition d'une place et d'un usage légitime.

Promotion de la naturalité

- 37 Ici seront qualifiées les variables telles que les valeurs attribuées au cerf (cf. point 1), à la forêt, à la chasse, les fonctions des forêts de montagne.

Figure 7. Les principales fonctions de la forêt.

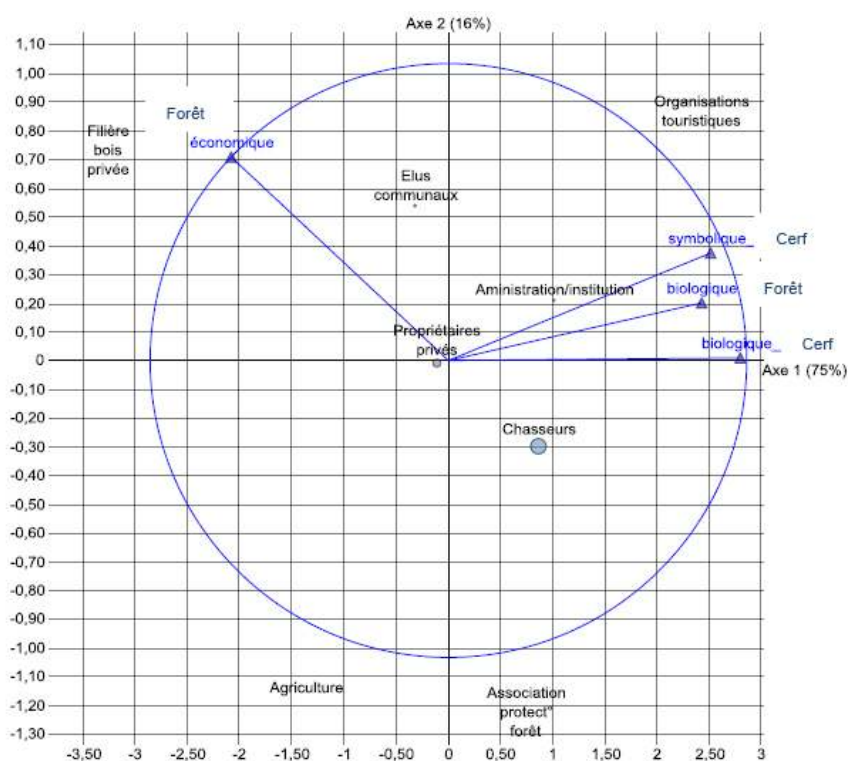


La relation est très significative. $P < 0,1\%$, $\chi^2 = 142,86$, $ddl = 42(TS)$

- 38 La définition des principales fonctions attribuées aux forêts permet de singulariser les individus, car la population globale se divise en 3 groupes. Les agriculteurs et la filière bois privée mettent en avant la fonction productive de bois, puis celle de refuge d'espèces vivantes. Les chasseurs, les propriétaires privés, les administrations, les associations de défense de l'environnement privilégient la fonction de refuge pour la flore et la faune, alors que les élus placent ces deux fonctions (production, refuge) au même niveau. Ainsi, nous voyons que la fonction exercée par le groupe d'appartenance joue un rôle majeur dans la définition de la fonction principale. La définition de ce que représente la nature passe aussi par l'identification des principales fonctions assurées par l'homme dans cet espace. Si dans l'échantillon entier, la principale fonction assurée par l'homme est la production de bois 83,5 %, devant la régulation de la faune 56 %, le maintien de la biodiversité 36 %, et la protection de la faune 13 %, cela cache des dissidences fortes notamment pour les organisations touristiques et les associations de défense de la nature qui sous-estiment la régulation et la protection de la faune, et surestiment la fonction de « développement des loisirs ».
- 39 Dans l'échantillon, 80 % des personnes pensent que la faune ne peut pas se réguler toute seule notamment les chasseurs (85 %), les propriétaires privés et la filière bois (81 %). Cela revient indirectement à légitimer leur présence et leurs actions. Au contraire, les organisations touristiques à 56 % et les associations de défense de l'environnement (35 %) pensent qu'une auto-gestion (sans intervention de l'homme, wilderness) de la faune est possible. Néanmoins, les groupes ne sont pas homogènes, car 16 % des chasseurs pensent que le règne animal peut exister sans intervention humaine. Concernant la flore, les organisations touristiques (65 %), la filière bois et les associations de défense de l'environnement (56 %) déclarent que l'auto-gestion de la flore est possible. L'idée d'une gestion autonome des règnes animal (de 16 à 57 %) et végétal (47 à 75 %) fait apparaître un phénomène de « naturalisation » de la société ainsi qu'un passage progressif d'une vision « anthropocentrée » à une perspective « biocentrée » (Hache, 2012, p. 157).
- 40 La place de l'homme est également définie par les fonctions cynégétique et sylvicole. Ainsi, les 3 premiers mots cités pour exprimer ce qu'évoque la chasse sont : la gestion-régulation (40 %), un loisir-passion (38 %), la nature (14 %). Si pour l'ensemble des

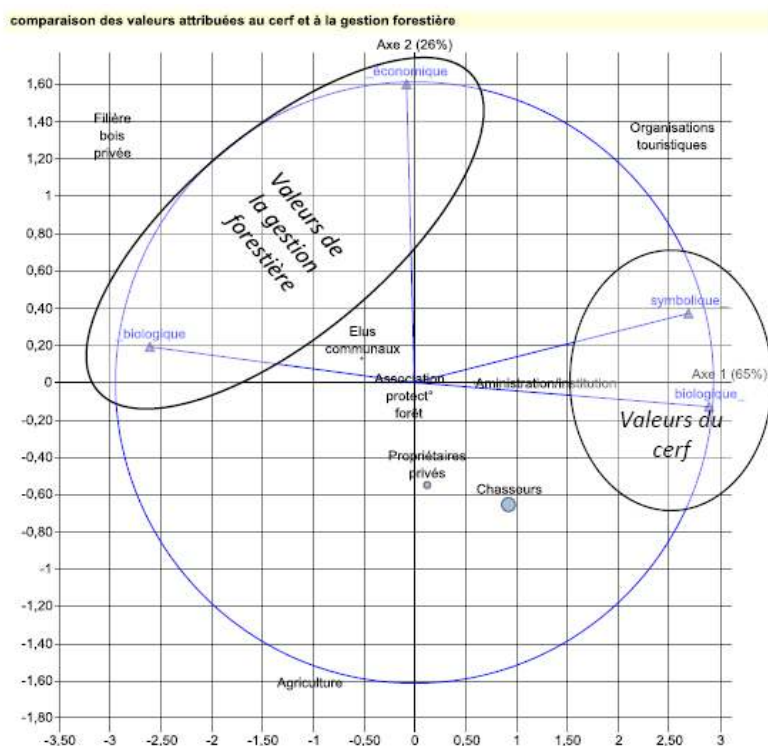
acteurs, la place de la passion est notable, la pratique peut aussi être le symbole d'une reconquête humaine sur des territoires qui ont été abandonnés par l'agriculture et que la friche, le « sauvage », avait envahi. Ici, le « sauvage » représente l'ennemi de la civilisation (Meilhac, 1997). Le ré-ensauvagement apparaît comme une perte d'une part d'humanité de l'espace et la gestion comme un élément curatif pour le territoire. Ainsi, son lien avec l'aménagement du territoire est explicite. Pour le chasseur, « la nature anthropisée — donc cynégétique — est valorisée contrairement à la nature “incontrôlée” perçue comme problématique » (Schnitzler, 2016, p. 42)¹⁷. De même, la priorité donnée à la « naturalité » fait que les paysages « se referment inexorablement. Au grand regret des 200 000 randonneurs qui [les] parcourent chaque année »¹⁸. Cette évolution est pour certains habitants, vécue comme un enfermement physique et un abandon ou un déclin social (Wintz et Drese, 2012). La perception de la compatibilité entre des objectifs de production de bois et du maintien de la biodiversité est un élément clivant les acteurs. Ainsi, la filière bois privée pense à 36 % que cela est tout à fait possible et plutôt possible à 44 %. À l'opposé, 15 % des chasseurs et des organisations touristiques pensent qu'elle est impossible. Les plus sceptiques étant les associations de défense de l'environnement, les organisations touristiques puis les chasseurs (67 % à 43 %). Les plus enclins à penser la compatibilité sont les agriculteurs, la filière bois, les élus communaux (74 % à 78 %). Encore une fois, la légitimation de la fonction sociale de l'activité est prépondérante ainsi que l'effet de l'expérience pratique et de l'appartenance à un groupe professionnel. De même, la présence humaine dans le Massif des Vosges a un impact négatif sur la flore pour 55 % des associations de défense de l'environnement, 47 % des chasseurs et 46 % des organisations touristiques. En ce qui concerne la faune, l'impact est négatif pour 68 % des associations de défense de l'environnement, 54 % des chasseurs, 57 % de la filière bois. À l'opposé, 50 % des acteurs de la filière bois, 43 % des agriculteurs, 44 % des élus communaux pensent que l'impact est neutre sur la flore. Concernant la faune, 42 % des élus, 39 % de la filière bois pensent que l'impact humain est neutre.

Figure 8. Comparaison des valeurs attribuées au cerf et à la forêt.



- 41 Nous sélectionnons ici les valeurs les plus importantes exprimées par les acteurs, parmi les dimensions culturelles, économiques, historiques, biologiques, touristiques, symboliques. L'axe 1 (75 %) représente la qualité attribuée (matérielle *versus* symbolique), et l'axe 2 (16 %), l'intensité attribuée. Ainsi, nous comparons d'une part les valeurs économique et biologique de la forêt et d'autre part les valeurs symbolique et biologique du cerf. Nous remarquons par les positions respectives de chacun comment la filière bois privée attribue de la valeur essentiellement aux aspects économiques de la forêt (elle s'écarte à la fois de l'axe médian des autres publics). Les élus communaux, les propriétaires privés, les administrations/institutions et les chasseurs sont présents dans l'axe médian. Les agriculteurs sous-évaluent toutes ces valeurs, les associations de protection de la forêt surévaluent les aspects biologiques du cerf et les organisations touristiques surévaluent l'ensemble des valeurs.

Figure 9. Comparaison des valeurs attribuées au cerf et à la gestion forestière.



- 42 Ici aussi, nous sélectionnons les valeurs les plus importantes exprimées par les acteurs vis-à-vis du cerf et de la gestion forestière. L'axe 1 (65 %) représente la valeur biologique et l'axe 2 (26 %) principalement la dimension économique. L'opposition cerf *versus* gestion forestière est remarquable. L'analyse en composante principale nous présente d'une part les valeurs biologiques et économiques attribuées à la gestion forestière et d'autre part, les valeurs biologiques et symboliques attribuées au cerf. Nous remarquons que la filière bois privée affiche très clairement une relation spécifique avec tous les indicateurs : à l'extrême positivement dans les aspects économiques et biologiques de la gestion forestière, et sous-évaluant les aspects symboliques et biologiques du cerf. Les élus communaux, propriétaires privés, administrations/institutions et chasseurs sont présents dans l'axe médian, à l'équilibre entre les aspects économique et biologique. Trois publics spécifiques apparaissent : les agriculteurs (sous-évaluent toutes les valeurs), les associations de protection de la forêt (surévaluent les aspects biologiques du cerf), les organisations touristiques (surévaluent l'ensemble des valeurs).

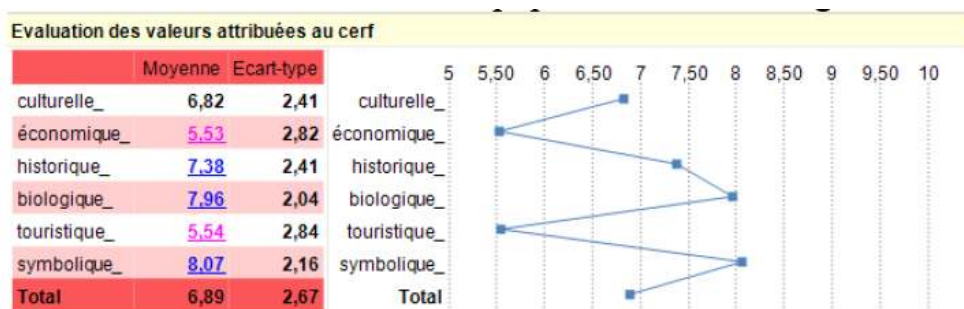
Discussion et conclusion

- 43 Les variables que nous venons de tester au sein des différentes thématiques nous offrent une photographie des positions et des représentations des usagers du massif des Vosges. Nous avons caractérisé les espèces emblématiques (avec les variables relatives aux représentations du cerf, de la forêt, de l'espace naturel, de la re-colonisation), la rhétorique esthétique et la nature antidote (grâce à l'iconographie, aux valeurs attribuées au cerf, à la forêt, aux fonctions des forêts et de la faune sauvage), la place de l'humanité (réglementation et place de l'homme, vis-à-vis des loisirs, de la gestion forestière,

menaces sur la forêt, conflits) et enfin la promotion de la naturalité (valeurs attribuées au cerf, à la forêt, chasse, fonction des forêts de montagne). Nous cherchions ensuite à savoir si la qualification attribuée à ces dimensions dépend principalement de la fonction professionnelle et/ou administrative exercée (donc l'appartenance à un groupe spécifique, à une organisation) ou si d'autres facteurs sociaux (origine géographique, trajectoire sociale, pratiques et loisirs de nature, cursus et diplôme, etc.) sont influents. Ce que nous apprenons tout d'abord, c'est que les individus et les groupes se distribuent selon les valeurs exprimées et cette répartition révèle leurs intérêts respectifs. Ensemble ils forment un espace des usagers des territoires forestiers. Les notions d'utilité et de fonction se retrouvent ici qualifiées, car chacun défend son rôle et sa place sur un territoire qui doit lui aussi assurer une fonction (production de bois, refuge animal, biodiversité, filtre à air, lieux de loisir, esthétique, etc.). Le territoire concerné, partie incarnée de l'espace, ne détient pas en lui-même des ressources ou des capitaux. Ce sont les éléments de contexte et surtout, « le produit de l'interaction entre des (rapports de) forces internes et externes » (Lahire, 2002, p. 413) qui déterminent ce qui de la palette de patrimoine de propriétés est activé. Faisons ainsi le parallèle entre l'acteur et le territoire, les deux étant porteurs de patrimoines qui vont, selon les contextes être activés ou neutralisés. La propriété ou la disposition est bien « une propriété relationnelle », une propriété d'inter-action » (Lahire, 1998, p. 65), activée dans un espace particulier capable de la reconnaître. C'est dans la relation entre les propriétés du groupe d'appartenance et celles de l'agent que se détermine leur « efficacité » : « c'est ainsi que la propension aux investissements "libres" et le terrain vers lequel s'orientent ces investissements dépendent... du taux de profit qu'il promet à chaque agent ou à chaque catégorie particulière d'agents » (Bourdieu, 1979, p. 95). Un champ se définit dès lors par des enjeux et des intérêts spécifiques, défendus par « des gens prêts à jouer le jeu, dotés de l'habitus impliquant la connaissance et la reconnaissance des lois immanentes du jeu, des enjeux » (Bourdieu 1984, p. 114). Les adhésions et les rejets sont autant de prises de position. Le déroulement de l'enquête, les résultats de l'analyse des questionnaires, les entretiens réalisés auprès des instances ayant refusé de participer, représentent autant d'éléments nous permettant de dire que les chasseurs, forestiers, syndicalistes, administratifs, vont ainsi avoir tendance dans la très grande majorité à défendre les actions de leur groupe d'appartenance. Ils s'engagent tant qu'ils adhèrent à la doxa de celui-ci, retrouvant ainsi les valeurs auxquelles ils croient. Notons que le refus de participer sous couvert d'une justification révèle une prise de position et donc une adhésion au jeu. L'acteur social est producteur de la qualification de « naturel », de « sauvage », de « domestique », etc. et la « nature » devient une élaboration sociale, le lieu de projection de représentations et d'imaginaires et source de leurs satisfactions. Certains aspects sociaux semblent façonner ces qualifications. En effet, l'appartenance à un groupe professionnel ou à une organisation active des représentations sociales particulières (Mardellat, 1994) qui influencent aussi bien « le traitement des informations dans la phase de perception des éléments de signification du récit que dans celle de leur mémorisation » (Michit, 1994, p. 116). De même, les effets d'incongruence qui bloquent le système de traitement de l'information sont à l'origine des incompréhensions et des visions opposées. Cela s'est produit par exemple dans la phase d'évaluation de la pression des ongulés sur la forêt, quand les mêmes données aboutissent à des conclusions différentes selon que les acteurs soient des gestionnaires forestiers ou des chasseurs. La corporation est ainsi à envisager en tant que vecteur d'intégration des individus, car elle est l'institution qui articule fonction et filiation (Gautier, 1994). Des conditions objectives

d'existence proches (sociales, professionnelles, etc.) peuvent engendrer la formation de conditions de groupe qui partagent des usages et un code commun dans leurs pratiques. C'est peut-être pour cela que nous n'observons que peu d'attitudes hétérodoxes. Au travers de la corrélation des variables, nous remarquons que dans notre cas, les facteurs sociaux, à savoir l'origine géographique, la trajectoire sociale, les pratiques et loisirs de nature, le cursus et le diplôme n'ont pas d'influence sur les prises de position. Néanmoins, parmi les loisirs de nature, la pratique de la chasse clive les individus. Ainsi, les chasseurs, tout comme les propriétaires forestiers (Maresca et Picard, 2010) ne représentent pas un groupe homogène (Figure 10). Cette catégorie artificielle construite pour l'enquête regroupe en réalité des conceptions très différentes notamment selon leurs attributs et leurs professions (propriétaire de parcelles, élus, professionnels de la filière bois privée).

Figure 10. Les chasseurs, une population non homogène.



- 44 Si la société occidentale est dominée par les champs économique (produit, balance commerciale, marge, emploi, etc.) et politique (lois, aménagement du territoire, bien-être, protection de l'environnement, etc.), à travers eux gravitent d'autres champs, le champ environnemental, le champ de la foresterie, le champ cynégétique, etc., avec des accents différents, plutôt écologiques, ou économiques, ou politiques, ou sociaux. L'espace social forestier montagnard vosgien, cet ensemble de géo-systèmes, peut être vu comme la représentation des rencontres entre des groupes, qui tout à la fois interagissent entre eux et répondent à des règles qui leur sont propres. Au sein de ces groupes, les individus prennent position pour défendre leurs perceptions et leurs représentations de la réalité forestière vosgienne, floristique et faunistique. Ils marquent ainsi leur point de vue et légitiment leur action de gestionnaire, de protecteur, d'utilisateur, d'exploitant, etc.
- 45 L'origine de la biodiversité actuelle du massif des Vosges est le fruit de conditions sociales et environnementales (géographie, sylviculture, agriculture, cynégétique, urbanisation, statut de l'animal, fragmentation des espaces, absence de grands prédateurs, etc.). Ces facteurs ont permis le développement du cerf, qui y trouve un environnement favorable. Ici, la biodiversité est entendue comme « norme pour penser et agir sur l'environnement [permettant] d'adopter une vision dynamique des écosystèmes, à laquelle les actions et les cultures humaines peuvent contribuer » (Ginelli, 2017, p. 222). Le ré-ensauvagement représente alors une perception de la réalité. Aujourd'hui, cette conception philosophique (« rewilding ») entend assurer plusieurs fonctions, dont la connexion des territoires entre eux, le maintien ou la restauration de la fonctionnalité des écosystèmes, et la protection et/ou la réintroduction des grands prédateurs et des espèces clés. Il « aide les paysages à devenir plus sauvages, tout en fournissant également des occasions pour la société moderne de se reconnecter avec des endroits plus sauvages pour le bénéfice de

toute la vie » (Schepers et de Bruijn, 2015, p. 3). Notons qu'au niveau européen, la législation, par l'article 22 de la Directive sur les habitats, la faune et la flore de 1992, appelle chaque pays membre à « étudier les perspectives de réintroduction de faune autrefois présente sur le territoire [...] en accord avec le texte 92/43 qui « préconise de favoriser la biodiversité en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles, ainsi que des particularités régionales et locales, le tout dans une perspective de développement durable » (Gunnell, 2009, p. 178). Ce mouvement de conservation permet la rencontre d'une partie des chasseurs et des écologistes, car la colonisation par les animaux de certains espaces est perçue comme une « chose naturelle et positive »¹⁹. La création en France de fonds comme Forêts sauvages, reflète la même stratégie, à savoir « acheter des territoires pour les laisser en libre évolution » (Gunnell, 2009, p. 178). Cet usage de l'espace entend donc limiter, cadrer, voire supprimer des usages antérieurs. Par exemple, la Ligue de protection des Oiseaux de Vendée a fait l'acquisition de terres afin de « permettre l'installation de projets agricoles innovants et respectueux de la biodiversité »²⁰ ou encore, l'Association pour la Protection des Animaux Sauvages (ASPAS) qui acquière des espaces de nature, pour « les laisser librement évoluer et y proscrire toute intervention afin que leur naturalité puisse pleinement s'exprimer » (Athanaze, 2014, p. 37). Ces manières de penser la naturalité, ce « gradient relatif qui inclurait l'homme et les héritages de ses activités » (Barraud et Périgord, 2013, p. 264 ; Limoges et al., 2013 ; Peterken, 1997)), a une influence sur les pratiques tolérées sur un territoire. Les valeurs nouvelles reconnues aux espaces forestiers, mettent en avant certes la dimension écologique et la présence d'espèces emblématiques, mais aussi les services de régulation, ainsi que la « rhétorique esthétique (la beauté) et celle de la nature antidote » (Barraud et Périgord, 2013, p. 262). Ces dimensions se trouvent exprimées dans les résultats. Notons également que le concept de naturalité est éminemment pluridisciplinaire, car il ne renvoie pas uniquement à des principes d'écologie, mais aussi à des notions de sociologie, et d'anthropologie (Siipi, 2004) et qu'il « qualifie une autre nature, celle qui surgit de manière spontanée et dynamique, non contrariée, mais influencée par l'homme » (Schnitzler et al., 2008, p. 33).

- 46 Si la société est traversée par la question de la naturalisation, des clivages apparaissent quant à la définition de la « norme d'exemplarité écologique » (Ginelli, 2017). L'usage de l'espace et les conflits pour le définir sont le produit de la société contemporaine et de son histoire. La forêt reste aujourd'hui l'objet d'usages et d'enjeux multiples et parfois contradictoires, voire concurrents : espace de production sylvicole, espace pastoral, espace de chasse, espace de récréation et territoire d'inscription de l'identité des sociétés locales. L'histoire de l'évolution des usages socio-économiques du territoire forestier montagnard permet de saisir la situation de tension actuelle. La multifonctionnalité au sens écologique fait le lien entre « fonction » et « service écosystémiques » (Wissal et al., 2013) dont l'homme peut tirer des bénéfices, directs ou indirects (Costanza et al., 1997). La multifonctionnalité paysagère caractérise « la capacité de satisfaire les besoins des différents usagers. Ainsi, on fait appel à une diversité de constituants ayant des valeurs récréationnelles, culturelles, écologiques, etc. » (Kato et Ahern, 2009, p. 799). Pour les espaces naturels, on identifie les fonctions environnementales, sociales et économiques, c'est-à-dire une fonction résidentielle et récréative (services non matériels, enrichissement spirituel, artistique et de loisirs, patrimoine paysager), une fonction de production ou d'approvisionnement (fourniture de biens pour les usages agricoles, forestiers, extractifs, de transport, et industriels), une fonction de préservation et de régulation (conservation de la biodiversité, prévention des risques naturels, préservation

des ressources vitales pour l'homme) (Perrier-Cornet, 2002 ; Groot et al., 2002). Sur le massif des Vosges, les usages sociaux des territoires ont changé : ces derniers sont fréquentés, appropriés par des individus qui en font une profession et d'autres un loisir, dans les domaines du tourisme, de la défense de l'environnement, de la gestion forestière, de la production de bois, etc. La place de chacun des acteurs a également changé. Le passage récent d'une gestion séparée à une multifonctionnalité de fait permet de comprendre les situations conflictuelles repérées. Aujourd'hui, la société civile, les associations de défense de l'environnement, les organisations de chasseurs demandent à avoir un droit de regard dans la gestion des territoires naturels et forestiers. Cette situation amène les instances politiques à parler d'une gestion nouvelle qui doit se faire de manière concertée. Néanmoins, le poids de l'histoire (influence philosophique du droit local d'origine germanique) et des positions acquises par les acteurs fonctionne comme un frein à cette évolution sociale.

- 47 L'usage des ressources apparaît donc comme la matérialisation des valeurs dominantes. Il existe une lutte pour la reconnaissance des points de vue des acteurs présents sur le massif. Aucun élément de l'espace ne possède une utilité en soi (cerf, forêt, etc.), il devient « ressource naturelle » puis capital par l'intermédiaire du jeu du social. Derrière la notion de capital se situe la notion de valeur, produit d'une culture. Si la définition des valeurs attribuées à l'espace forestier et au cerf semble individuelle, cette dernière est liée à la trajectoire de l'individu, c'est-à-dire, son vécu, ses expériences socialisatrices, ses groupes d'appartenance, dont sa profession et son statut dans une organisation de type association, syndicat, entreprise publique, étatique. Ce groupe d'appartenance apparaît comme ayant une influence majeure. Or, si l'on considère aujourd'hui l'ampleur des usages concurrentiels de l'environnement, la force des demandes et des revendications sociales ainsi que la multiplication des réponses politiques à ces attentes, le capital environnemental peut être considéré comme une forme de ressource fortement convoitée. Le développement d'une faune particulière (animal massif, discret, à la symbolique forte), nommé ici ré-ensauvagement, apparaît comme un révélateur des usages, des peurs, des crispations (tout comme le retour du loup ou du lynx). L'idée d'une rivalité qui viendrait affaiblir le capital possédé ou visé (historique, social, économique, politique, scientifique) par certains individus est sous-jacente. Il faut ainsi saisir le jeu social complexe, où l'émergence, la diffusion puis la légitimation sociale de certaines représentations et pratiques de l'environnement font l'objet de concurrences.

BIBLIOGRAPHIE

Athanaze, P., 2014, *Le retour du sauvage*, Buchet-Chastel

Barraud, R. et M. Périgord, 2013, L'Europe ensauvagée : émergence d'une nouvelle forme de patrimonialisation de la nature ?, *L'Espace géographique*, Tome 42, pp. 254-269

Bérard, L. et P. Marchenay, 1998, « Patrimoine, montagne et biodiversité », Patrimoine, montagne et biodiversité, (dir.) Philippe Marchenay, *Revue de géographie alpine*, N° 4, tome 86

- Bérard, L. et P. Marchenay, 1998, Les procédures de patrimonialisation du vivant et leurs conséquences, in Poulot D. (dir.), *Patrimoine et modernité*, Paris, L'Harmattan, pp. 159-170
- Bourdieu, P., 1979, *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Ed. de Minuit
- Bourdieu, P., 1984, Quelques propriétés des champs, *Questions de sociologie*, Les éditions de Minuit, Paris, pp. 113-120
- Bourdieu, P. et Y. Delsaut, 1981, Pour une sociologie de la perception, *ARSS* N° 40, novembre
- Boutefeu, B., 2005, L'aménagement forestier en France : à la recherche d'une gestion durable à travers l'histoire, *VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 6 Numéro 2, septembre 2005, URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/4446>, DOI : 10.4000/vertigo.4446 page consultée le 13/03/2016.
- Bozon, M., 1982, Chasse, territoire, groupement de chasseurs, *Etudes rurales*, juillet-décembre, N° 87-88, pp. 335-342
- Chamboredon, J.-C., 1980, Les usages urbains de l'espace rural, *Revue française de sociologie*, Janvier-Mars, XXI
- Champagne, P., 1975, La fête au village, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, N° 4, juin
- Chiasson, G., J-L. Boucher et M. Thibault, 2005, La forêt plurielle : nouveau mode de gestion et d'utilisation de la forêt, le cas de la forêt de l'Aigle, *VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 6 Numéro 2 | septembre 2005, URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/4298>, DOI : 10.4000/vertigo.4298, consulté le 03 février 2016.
- Christen, G., 2016, Le lynx : perturbateur ou partenaire de l'équilibre sylvo-cynégétique ? Regard sur les jeux d'acteurs qui s'approprient le retour du lynx dans la Réserve de Biosphère transfrontalière Vosges du Nord -103, Pfälzerwald, Mémoire de sociologie Université de Strasbourg
- Costanza, R., R. d'Arge, R. de Groot, S. Farberk, M. Grasso, B. Hannon, K. Limburg, S. Naeem, R.V. O'Neill, J. Paruelo, R.G. Raskin, P. Suttonkk et M.V.D. Belt, 1997, The value of the world's ecosystem services and natural capital, *Nature*, 387, pp. 253-260.
- Dalla Bernardina, S. (dir.), 2012, *L'appel du sauvage. Refaire le monde dans les bois*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 214 p.
- Dalla Bernardina, S., 2004, Boiteux, borgnes et autres médiateurs avec le monde sauvage. In : *Communications*, 76, Nouvelles figures du sauvage. pp. 59-82
- Delord, J., 2005, La « sauvagerie » : un principe de réconciliation entre l'homme et la biosphère, *Nature, Sciences, Sociétés*, vol. 13, pp. 316-320.
- Descola, P., 1996, Le rapport à la nature et à l'environnement : un commentaire, *Le nouveau Monde, Mondes Nouveaux, L'expérience américaine*, (dir.) Serge Gruzinski, Nathan Wachtel, Édition de l'EHESS et Recherches sur les Civilisations, Paris, pp. 163-164
- Di Méo, G., 1998, *Géographie sociale et territoires*, Nathan
- Faure, M., 2000, Du produit agricole à l'objet culturel. Les processus de patrimonialisation des productions fromagères dans les Alpes du Nord, Thèse en sociologie et anthropologie, Université Lumière Lyon II
- Foreman, D., 2004, *Rewilding North America. A vision for conservation in the 21 st century*, Island Press, Washington DC

- Gautier, C., 1994, Corporation, société et démocratie chez Durkheim, in *Revue française de science politique*, 44^e année, n° 5, pp. 836-855.
- Bertrand, G., 1981, Construire la géographie physique : un paradigme d'interface, *GEODOC*, N° 23, Université de Toulouse-Le Mirail.
- Génot, J.-C. et A. Schnitzler, 2013, Rewilding France via Feral Nature, *International Journal of Wilderness*, Volume 19, N° 2
- Gilbert, Y., 1989, Elevage, forêt et société. Analyse socio-historique, forêt Méditerranéenne, t. XI, n° 3, décembre.
- Ginelli, L., 2017, *Jeux de nature, natures en jeu. Des loisirs aux prises avec l'écologisation des sociétés*. EcoPolis, vol. 28, P.I.E Peter Lang
- Goldman, M.J., P. Nadasdy et M.D. Turner (Eds), 2011, *Knowing nature. Conversations at the intersection of political ecology and science studies*, Chicago/London, University of Chicago Press
- Grossin, J.-P. et A. Reille, 1992, *Anthologie du cerf*, éditions Hatier
- Gunnell, Y., 2009, *Ecologie et société : Repères pour comprendre les questions d'environnement*, U, Armand Colin
- Guyon, F., 2013, Le tourisme halieutique et cynégétique en France métropolitaine, entre mise en marché et valorisation sociale des territoires, *Téoros*, vol. 32, N° 1, pp. 47-56.
- Guyon, F., 2004, *Analyse des rapports pluriels à l'espace « naturel », chasseurs, pêcheurs, cueilleurs*, thèse de doctorat (sciences et techniques des activités physiques et sportives), Université Marc Bloch – Strasbourg II.
- Hache, E. (dir.), 2012, *Écologie politique. Cosmos, communautés, milieux*, Paris, Éditions Amsterdam, coll. « Hors collection »
- Hell, B., 1985, *Entre chien et loup, faits et dits de chasse dans la France de l'Est*, Maison des sciences de l'homme, Paris.
- Kato, S. et J. Ahern, 2009, Multifunctional landscapes as a basis for sustainable landscape development, *LRJ*, 75, pp. 799-804.
- Lahire, B., 1998, *L'homme pluriel, les ressorts de l'action*, Nathan, Paris
- Lahire, B., 2002, *Portraits sociologiques, dispositions et variations individuelles*, Nathan, Paris
- Larrère, C. et R. Larrère, 1997, *Du bon usage de la nature*, Aubier coll. Alto, Paris
- Limoges, B., G. Boisseau, L. Gratton et R. Kasisi, 2013, Terminologie relative à la conservation de la biodiversité in situ, *Le Naturaliste canadien* 1372 (2013), pp. 21- 27
- Mardellat, R., 1994, Pratiques commerciales et représentations dans l'artisanat, in Abric J. C., *Pratiques sociales représentations*, Paris, PUF, pp. 145-178
- Maresca, B. et R. Picard, 2010, Les propriétaires forestiers sont attachés à leur patrimoine, mais peu motivés par son exploitation commerciale, *CREDOC*, N° 228 – avril.
- Meilhac, L., 1997, Des terroirs aux territoires, Ethnographie des pratiques cynégétiques en Cévennes, Thèse, Université III, Lille
- Merleau-Ponty, M., 1976, *Phénoménologie de la perception*, Gallimard, Paris, pp. 324-344
- Michit, R., 1994, Représentations sociales, jugements et mémorisation : trois recherches expérimentales, *Paapers on social representations*, vol. 3 (2), pp. 106-117.

- Navarro, L. M. et H. M. Pereira, 2015, Rewilding abandoned landscapes in Europe, in *Rewilding Européen Landscapes*, pp. 3-23
- Perrier-Cornet, P., (dir.), 2002, *Repenser les campagnes*, Editions de l'Aube/DATAR, La Tour d'Aigues
- Peterken, G. F., 1997, Concepts of naturalness. Naturalité et forêts d'Europe. Conseil de l'Europe, Strasbourg
- Pfaff, E, F. Klein, C. Saint-Andrieux et B. Guibert, 2008, La situation du cerf élaphe en France. Résultats de l'inventaire 2005, *Faune sauvage* 280, pp. 40-50.
- Pons, D., 2011, Mise en place d'enquêtes par préférences déclarées dans le cadre de projets d'étude relatifs au secteur des transports de personnes. Economies et finances, Thèse, Université Lumière — Lyon II
- Saint-Andrieux, C., A. Barboiron, R. Corti et B. Guibert, 2012. La progression récente des grands ongulés sauvages en France, *Faune Sauvage*, 294, pp. 10-17.
- Schepers, F. et Wiet de Bruijn, 2015, Annual Review 2014, 8 April 2015, *Rewilding Europe*
- Schnitzler, A., 2016, Approche écologique et historique du cerf dans le massif vosgien, Rapport d'enquête, FDC 88
- Schnitzler, A. et J.-C. Génot, 2012, *La France des friches*, Versailles Cedex, Editions Quæ, « Matière à débattre et décider »
- Schnitzler, A., J.-C. Génot et M. Wintz, 2008, Espaces protégés : de la gestion conservatoire vers la non-intervention, *Courrier de l'environnement de l'INRA* n° 56
- Schütz, J.-P., 2004, Du conflit forestiers-chasseurs à une gestion multifonctionnelle XXI^e siècle, in : *Forêt et chasse X^e-XX^e siècle*. L'Harmattan, Corvol A., pp. 321-329.
- Siiipi, H., 2004, Naturalness in biological conservation, *Journal of Agricultural & Environmental Ethics*, vol. 17, n° 6, pp. 457-477.
- Simmel, G., 1995, *Le conflit*, Cirsé, Paris
- Simon, H. A., 1983, *Administration et processus de décision*, Paris, Économica
- Torre, A. et T. Kirat, 2008, *Territoire de Conflits : Analyses des mutations de l'occupation de l'espace*, L'Harmattan
- Wahl, A. et J.-C. Richez 1994, *L'Alsace entre France et Allemagne, 1850-1950*, Hachette Civilisation et Société.
- Wintz P. et F. Drese, 2012, La perception des friches dans les Vosges du Nord : entre nature abandonnée et nature « déjà là », *Ann. Sci. Bios. Trans. Vosges du Nord-Pfälzerwald*, n° 16, pp. 214-235
- Wissal, S.**, C. Weber et **M. Lotfi**, 2013, « Multifonctionnalité des espaces végétalisés urbains », *Vertigo — la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 13 Numéro 2 | septembre 2013, p. 9, URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/14133>, DOI : 10.4000/vertigo.14133, consulté le 03 février 2016.

NOTES

1. L'Alsace, jeudi 15 octobre 2015, p. 40.

2. [En ligne] URL : <http://c.lalsace.fr/actualite/2011/02/05/strasbourg-chasseurs-et-ecolos-ensembles-pour-protoger-le-cerf-des-vosges>
3. [En ligne] URL : http://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/environnement-la-foret-menacee-par-les-betes-sauvages_1316559.html, lundi 15 février 2016.
4. Soulignons que le terme « ré-ensauvagement » contenu mentionné dans le titre du présent article est entendu en tant que construction sociale, signe du processus de naturalisation (Ginelli, 2017) qui traverse la société. Il représente la perception de l'installation d'un animal non domestiqué sur un territoire anthropisé. Nous limitons l'étude au cerf et aux biches. Les chevreuils et autres cervidés sont exclus.
5. Remarquons que les acteurs peuvent appartenir à plusieurs univers (823 chasseurs, 452 propriétaires privés, 163 élus communaux, 157 membres d'administrations, 63 issus de la filière bois privée, 43 agriculteurs, 42 membres d'association de défense de la nature, 40 acteurs d'organisations touristiques)
6. La lecture des résultats ne concerne donc pas l'échantillon en tant qu'ensemble, mais en tant qu'association de 8 familles.
7. Citation issue des entretiens.
8. Ce refus est le signe d'une crispation autour de la question de la gestion agro-sylvocynégétique qui dure depuis près de 40 ans. Néanmoins, les deux directeurs d'agence ont participé en tant que « porte-parole ONF » à l'enquête. Seuls les employés n'avaient pas le droit de participer.
9. Art. L 200-1, Nouveau Code Rural.
10. Notons que certaines variables couvrent plusieurs thématiques. Ces variables sont sélectionnées parmi celles d'un questionnaire en comprenant 80. Les tris croisés présentés ici sont ceux où la relation est très significative.
11. Question multiple à 3 choix fermés.
12. Nous maintenons une vigilance vis-à-vis de l'échantillon et de sa structuration, néanmoins, précisons que des élus communaux, des propriétaires privés et des personnels administratifs composent l'échantillon avec respectivement 163, 452 et 157 personnes.
13. Lors d'une présentation organisée par le PNRBV en 2016, un agriculteur est venu apporter sa preuve, chiffres et relevés à l'appui.
14. Les formes ajoutées sur les graphiques, sont des aides à la lecture.
15. En Alsace Lorraine, les propriétés de moins de 4 ha représentent 45,4 % de la surface régionale et presque 99 % des propriétaires. Schéma régional de gestion sylvicole d'Alsace, Conseils techniques complémentaires, *Pour la gestion durable des Forêts Privées d'Alsace*, Centre Régional de la Propriété Forestière de Lorraine-Alsace, 2006.
16. Les chiffres clés de la forêt privée, Édition 2015, Forêt Privée Française, p. 17.
17. Notons que cela s'applique également à la foresterie.
18. « Quand la forêt nuit au paysage », DNA, N° 48173, dimanche 25 septembre 2016, p.13.
19. Citation issue des entretiens et des réunions.
20. www.vendeelpo.fr/nos-actions/agriculture-et-biodiversite/paysansdenature

RÉSUMÉS

L'augmentation démographique du cerf sur le massif des Vosges induit aujourd'hui une situation qui selon les acteurs n'a encore jamais été atteinte. Le retour de l'animal, perçu comme un ré-ensauvagement du territoire, fait naître des oppositions quant à l'usage des ressources forestières et agricoles. Aujourd'hui l'ampleur des compétitions entre des usages concurrentiels de l'environnement est grande. Une enquête par questionnaire, auprès des usagers du massif des Vosges (Est de la France), nous renseigne sur les valeurs et représentations mobilisées. Si la définition des valeurs attribuées par les acteurs à l'espace forestier et au cerf semble individuelle, cette dernière est liée à la trajectoire de l'individu, c'est-à-dire à ses groupes d'appartenance, dont sa profession et son statut dans une organisation de type association, syndicat, entreprise publique. Ainsi, le statut apparaît comme ayant une influence majeure.

The demographic increase of deer on the massif des Vosges now induces a situation which according to the actors has never yet been reached. The comeback of the savage, this rewilding of the territory, gives rise to oppositions with regard to the use of forest and agricultural resources. Today, the scale of competition between competitive uses of the environment is high. A survey with the users of the massif des Vosges (East of France), provides information on the values and representations mobilized by the actors. If the definition of the values attributed to the forest area and deer seems individual, it is linked to the trajectory of the individual, that is, to his or her belonging groups, including his profession and status in an organization such as an association, a trade union, a public enterprise. The status appears to have a major influence

INDEX

Mots-clés : ré-ensauvagement, cerf, conflits d'usages, massif des Vosges, représentations de la nature

Keywords : rewilding, deer, conflicts of uses, massif des Vosges, nature representation

AUTEUR

FRÉDÉRIC GUYON

Laboratoire C3S (EA 4660), Université de Franche-Comté, 6 rue des Crêtes, 68 250 Rouffach, France, téléphone : 0664257436, courriel : fredguyon@gmail.com